

Voilà pour les dames ; quand aux messieurs ils ne se donnent pas tant de mouvements : « On travaille, nous autres ! on ne peut pas jeûner ! » et tout est dit. Voilà encore le Carême escamoté pour une année.

Remarquez bien, car Dieu me préserve d'exagérer la loi, qu'il peut y avoir, et il y en a en effet des raisons de dispense : la maladie, certains travaux du corps ou de l'esprit, etc...

Mais tout travail ne dispense pas du jeûne. Ce serait dire que le Carême est seulement pour les fainéants.

Et dans la maladie, il est facile de se faire illusion, surtout quand on y met tant de diplomatie ; aussi la conscience de ces dames n'est-elle pas si tranquille qu'elles veulent bien nous le faire croire. Il est d'ailleurs merveilleux de voir comme elles sont promptement rétablies quand il s'agit de soirées, de veillées, de théâtre, de bals et autres amusements mondains qui demandent des nerfs et des poumons autrement solides que ne l'exigerait le Carême mitigé, imposé de nos jours par l'Église.

Ah ! chers tertiaires, frères et sœurs, serez-vous de ceux-là ? Si les mondains ont le frisson, quand on leur parle de pénitence, vous, du moins, vous voyez venir avec joie ce temps, ce saint temps, ce temps favorable, ce temps du salut : vous êtes les frères et les sœurs de la Pénitence ; la pénitence est votre élément et l'austérité doit faire vos délices ; comme l'oiseau se plaît dans l'air et comme le poisson se joue dans les eaux, ainsi vous vous trouvez à l'aise dans cette atmosphère de pénitence dont le Carême enveloppe le monde catholique. C'est avec délices que vous entendez la parole des prédicateurs de la pénitence, et c'est avec ardeur que vous allez embrasser les pratiques ordonnées par l'Église. Dans sa Règle saint François vous imposait bon nombre de jours de jeûne et d'abstinence, en les supprimant pour condescendre à l'affaiblissement des santés, Léon XIII n'a fait qu'insister davantage sur les jeûnes et les abstinences imposées par l'Église : c'est le minimum de pénitence auquel le Tertiaire doit être fidèle.

Est-ce à dire que la nature, le démon ne feront pas entendre leur voix pour vous détourner du sentier ardu où vous voulez vous engager ?

Un soir d'hiver (1) saint François dans sa cellule du jardin, veil-

(1) Janvier 1217.

lait dans le je
comme celle d'
veilles et ces je
Là n'est point
afin de pouvoir
saint Patriarche
perfide astuce
aussitôt saisi d'
vêtements, dan
qu'ensanglanté

Tertiaires, el
« François, Fra
tiquer l'abstine

Que répond
fait mourir bie
ténence. Que le
et que l'âme s
ses maux, la n
et la source de

«Oui, nous di
ut non pecces,)
Jeûne parce q
pour recevoir la

Parce que tu
sensible à notre
Il a bien les ca
premier hommi
tement réparé p

Par le jeûne
satisfactions pe

Par lui nous
france a une ve

Par lui nous
Messe le pain e

Par lui imagi
jusqu'à un cert
cette mort.

Par lui, nous